

Enquête concernant l'utilisation du vélo pour se rendre à la gare de Vernouillet-Verneuil

Ce questionnaire a été utilisé pour mener une enquête auprès de personnes ayant garé leur vélo dans le parking à vélo près de la gare de Vernouillet-Verneuil (soirées des 22 et 26 juillet 2011) ; deux questionnaires distribués lors de ces soirées ont été envoyés à ADIV-Environnement par courrier. Un questionnaire a été rempli lors du forum des associations (5/09/2011). Au total, 15 questionnaires ont été remplis et exploités.

Le faible échantillonnage ne saurait donner à cette enquête la moindre valeur scientifique : il s'agit plutôt d'une approche qualitative pour se faire une idée des problèmes rencontrés par les personnes qui utilisent le vélo comme moyen de transport pour se rendre à la gare. Parfois, les personnes n'ont pas répondu à toutes les questions car elles étaient pressées.

Le trajet pour se rendre à la gare a été choisi pour cette enquête car c'est à la gare que l'on trouve la plus grande concentration de vélos et parce que c'est un trajet effectué de façon régulière.

Dans la suite de ce document, le texte en noir correspond aux questions posées dans le questionnaire, le texte en rouge correspond aux réponses des personnes interrogées et le texte en italique rouge correspond aux commentaires d'ADIV-Environnement.

Afin de favoriser l'utilisation du vélo dans Verneuil, l'association ADIV-Environnement a préparé ce questionnaire afin de recueillir les avis des personnes qui utilisent le vélo pour se rendre à la gare (Vernouillet-Verneuil ou les Clairières de Verneuil). En prenant quelques minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire, vous contribuerez à nous aider à trouver des solutions qui seront proposées à la municipalité de Verneuil-sur-Seine.

Combien de fois par semaine utilisez-vous votre vélo pour venir à la gare ?

Occasionnellement : **2 réponses**

Plusieurs fois par semaine : **0 réponse**

Tous les jours : **13 réponses**

Pour la majorité, le vélo est le moyen de transport normal pour se rendre à la gare. Le vélo n'est donc pas un engin que l'on sort uniquement au printemps lorsqu'il fait beau.

Dans quelle rue et quelle commune habitez-vous ?

Pour les réponses exploitables (pour la personne de Triel-sur-Seine qui n'a pas indiqué sa rue, la distance a été calculée par rapport à la mairie), la répartition des trajets aller en fonction des distances est la suivante :

- moins de 1,5 km **3 personnes**
- entre 1,5 et 2 km **8 personnes**
- supérieur à 2 km (jusque 2,1 km) **3 personnes**

Quelle gare utilisez-vous ?

Vernouillet-Verneuil **15 réponses** Les Clairières de Verneuil : **0 réponse** L'une ou l'autre : **0 réponse**

Les réponses sont logiques dans la mesure où le questionnaire a été en majorité rempli par des personnes qui avaient mis leur vélo à la gare de Vernouillet-Verneuil

Quel autre moyen utilisez-vous pour aller à la gare ?

Vélo uniquement : **6 réponses** ; à pied : **2 réponses** ; à pied ou en voiture : **2 réponses** ; à pied ou en bus : **2 réponses** ; en bus : **2 réponses** ; en voiture ou en bus : **1 réponse**.

Dans l'ensemble, les personnes utilisent plusieurs moyens de transport.

Combien de minutes (par jour) vous fait gagner le vélo par rapport à l'autre moyen de transport que vous pourriez utiliser ?

10 minutes : 6 réponses ; **15 minutes : 5 réponses** ; **20 minutes : 2 réponses** ; **30 minutes : 1 réponse**

Les gains de temps apportés sont loin d'être négligeables.

Pourquoi utilisez-vous le vélo pour venir à la gare (plusieurs réponses possibles)

- je n'ai pas d'autre moyen de transport **5 réponses**
- c'est le moyen le plus rapide **12 réponses**
- cela me permet de faire un peu de sport tous les jours **11 réponses**
- c'est moins polluant donc tout le monde en profite **11 réponses**
- c'est une solution d'avenir **3 réponses**
- c'est plus économique **6 réponses**
- il est difficile (ou cher) de garer sa voiture près de la gare **8 réponses**
- c'est plus agréable que le bus **9 réponses**
- cela me permet d'éviter les bouchons **5 réponses**
- autre **0 réponse**

Les réponses montrent que l'utilisation du vélo répond d'abord à des raisons pratiques ou d'agrément (rapidité, économie, plus agréable que le bus), mais également à des raisons environnementales (moindre pollution) et de maintien en forme par une pratique sportive quotidienne.

Les intempéries ont-elles une forte influence sur le choix d'utiliser ou non votre vélo pour venir à la gare ?

Oui : **6 réponses** Non : **8 réponses**

Logiquement, les personnes qui ont répondu venir tous les jours en vélo ont répondu que la météo n'avait pas d'importance sur le fait d'utiliser ou non le vélo

Utilisez-vous régulièrement votre vélo pour d'autres trajets

- emmener les enfants à l'école **4 réponses**
- courses, démarches administratives **10 réponses**
- loisirs (ballades) **12 réponses**
- utilisation sportive **6 réponses**
- autre **0 réponse**

Quelle serait pour vous la meilleure chose à faire pour faciliter l'utilisation du vélo dans Verneuil :

- sécuriser le parking à vélos pour éviter les vols : **10 réponses (+ commentaires : à 100 % ou +++)**

- augmenter le nombre de pistes cyclables dans la ville : **10 réponses**
- assurer un meilleur partage de l'ensemble des personnes qui se déplacent en créant des zones 30 (ou zones de rencontre) : **3 réponses**

Selon notre échantillon, sécuriser le parking et augmenter le nombre de pistes cyclables arrivent à égalité

Quelles sont les rues ou les axes qui devraient en priorité être aménagées pour faciliter la circulation des vélos ?

La majorité des réponses concernent les grands axes (RD154 ou André Malraux) et les rues menant à la gare depuis Verneuil (avenue du Château et Grande Rue) ou Vernouillet. La personne venant de Triel-sur-Seine insiste sur le manque total d'aménagements lorsque l'on vient de cette ville (pont SNCF en particulier). Une personne note le manque d'aménagements au niveau des ronds-points et carrefours. Une autre personne évoque le boulevard Montaigne à Vernouillet.

Pour venir à la gare en vélo, utilisez-vous le même chemin que celui que vous emprunteriez en voiture ?

Oui : **3 réponses** Non : **12 réponses**

La majorité des personnes ont un chemin spécifique pour venir en vélo qui utilise soit des passages non accessibles aux voitures, soit des rues en sens unique.

Y-a-t-il des rues actuellement en sens unique qui pourraient être autorisées aux vélos dans les 2 sens afin de faciliter la circulation des vélos ?

Oui : **6 réponses** ; non : **4 réponses**

Parmi les rues proposées : la rue aux Cannes, les rues autour de la gare et les rues entre le centre ville et la gare (rue du château).

Quelle est la distance maximale (distance aller) que vous estimez pouvoir faire pour un déplacement régulier en vélo ?

De 1 à 3 km : **5 réponses** ; 5 km : **5 réponses** ; 10 km : **3 réponses** ; 20 km : **1 réponse (?)**

Sur 13 réponses, 11 personnes se disent prêtes à faire plus de 2,5 km aller pour un déplacement régulier. A noter que tous les habitants de Vernouillet habitent à moins de 2,1 km de la gare de Vernouillet-Verneuil ; tous les habitants de Verneuil habitent à moins de 2,2 km d'une des deux gares de Verneuil ; les habitants de l'extrémité des Clairières habitent au maximum à 3,3 km de la gare de Vernouillet-Verneuil.

Avez-vous le sentiment de prendre un risque en prenant votre vélo du fait de la circulation automobile ?

Oui : **9 réponses** Non : **6 réponses**

Est-il juste que les personnes qui utilisent le vélo se sentent moins en sécurité que les personnes qui utilisent leur voiture ?

Dans quels endroits dans Verneuil voudriez-vous que soient installés des parkings à vélo :

- Clos du Verger (Simply Market) **7 réponses**
- Place du Marché **6 réponses**
- mairie **5 réponses**

- piscine 8 réponses
- commerces (boulangeries, etc.) 7 réponses
- médecins, dentistes, etc. 3 réponses
- Autre (à préciser) la poste : 1 réponse
la gare : parking plus grand et/ou sécurisé : 6 réponses

Globalement, on peut dire partout

Pensez-vous que l'utilisation du vélo dans Verneuil va se développer dans les prochaines années ?

Oui : 9 réponses Non : 3 réponses (j'espère : 1 réponse)

Votre vélo a-t-il déjà été volé ou vandalisé sur le parking de la gare ?

Non : 6 réponses ; Oui 9 (2 réponses 1 fois ; 4 réponses 3 fois ; 2 réponses 5 fois ; 1 réponse 6 fois)

On remarquera la ténacité de certaines personnes qui utilisent le vélo

Quelle stratégie utilisez-vous contre le vol et les dégradations (plusieurs réponses possibles) ?

- Antivol(s) 14 réponses (jusqu'à 3 antivols)
- Marquage type Bicycode 1 réponse
- Utilisation d'un vélo de faible valeur 11 réponses
- Enlèvement de tous les accessoires 6 réponses
- Autre

Pas de surprises dans les stratégies mises en œuvre pour retrouver son vélo le soir...

Selon vous, quelle est la meilleure solution pour éviter les vols et dégradations des vélos sur le parking de la gare ?

- faire surveiller le parking par la police municipale 5 réponses
- installer des caméras de surveillance 8 réponses
- construire un local fermé avec code d'accès 4 réponses
- autre idée (à préciser) local fermé avec badge sécurisé pour ouvrir la porte (2 réponses)
le respect de l'autre

Comment pourrait-on améliorer le parking à vélo actuel (gare de Vernouillet-Verneuil ou gare de Clairières)

- le rendre plus sûr : caméras, police, clôture, position plus centrale, mieux éclairé (7 réponses)
- le rendre plus grand : 6 réponses
- le couvrir (1 réponse)

Après le problème des vols et dégradations, le principal grief porte sur la taille du parking en vélo. On se rend compte en effet que celui-ci est trop petit (des vélos sont attachés aux arbres et aux poteaux) mais aussi qu'il est difficile de rentrer son vélo dans les dernières places libres du fait de l'étroitesse des places)

Selon vous, pourquoi aussi peu de personnes de Verneuil utilisent le vélo pour aller à la gare :

- le bus est plus pratique 5 réponses
- la voiture est plus pratique même s'il faut payer le parking 4 réponses
- le vélo c'est dur et fatiguant 6 réponses

- problème des intempéries (froid, pluie) 12 réponses
- c'est culturel / ce n'est pas dans les habitudes 6 réponses
- il est difficile d'utiliser le vélo puis de se rendre au travail (vêtements ou chaussures inadaptés, transpiration, etc.) 4 réponses
- problème du parking à vélo 12 réponses
- problème de la circulation automobile 9 réponses

Si on ne peut pas faire grand-chose contre les intempéries, on peut chercher à améliorer les problèmes du parking.

Quel est votre âge ?

- Moins de 20 0 réponse
- Entre 20 et 29 3 réponses
- Entre 30 et 49 10 réponses
- Entre 50 et 59 2 réponses
- 60 et au-delà 0 réponse

Vous êtes :

Un homme : 9 réponses une femme : 6 réponses

Avez-vous d'autres suggestions ?

Rappels sur le manque de surveillance et le manque de places

En conclusion...

Si on veut faciliter l'utilisation du vélo pour se rendre à la gare, les aménagements à moindre coûts concernent le parking. Sa taille tout d'abord : dès que le parking commence à se remplir, il est difficile d'accéder aux places restantes. Ensuite, la capacité totale est beaucoup trop faible au regard du nombre croissant de personnes qui utilisent le vélo pour aller à la gare. Enfin, il faut lutter contre le vandalisme et le vol : surveillance renforcée, vidéosurveillance, local fermé. Pour ces différents problèmes, les solutions sont connues à des coûts relativement faibles.

Et ensuite...

Les résultats de cette enquête seront présentés dans le cadre de la commission « circulations douces » mise en place par la municipalité de Verneuil-sur-Seine.

Merci aux personnes qui ont répondu à cette enquête

En annexe, des informations sur le plus grand parking à vélo d'Ile-de-France créé à Saint-Germain et un extrait d'un communiqué de presse du STIF sur la création de parkings à vélos sécurisés accessibles avec le Passe Navigo

ADIV-Environnement
27/09/2011

ADIV-Environnement
Siège : 10, allée des Chevreuils, 78480 Verneuil-sur-Seine
e-mail : adiv78480@yahoo.fr Site : www.adiv-environnement.org

Le plus grand parking à vélo gratuit ouvre au RER de Saint-Germain



Le plus grand parking vélo gratuit de la région Ile-de-France à Saint-Germain-en-Laye va ouvrir avec 300 places gratuites sécurisées, situées à proximité immédiate du RER de Saint-Germain-en-Laye.

Le parking ouvert 7j/7 sera équipé du système de vidéo-protection et des agents assureront un gardiennage de 6h30 à 9h et de 18h à 20h. L'accès vélo se fait face à l'Hôtel de Ville, rue de la Surintendance, et un accès piétonnier direct au RER se fait via un escalier intérieur.

Un service de dépannage et de réparation sera proposé aux utilisateurs du parking, ainsi que 30 casiers consignes monnayeurs. Le parking sera également équipé d'une station de gonflage.



« Véligo » arrive dans vos gares et stations !

Première application du nouveau Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France adopté par le Conseil du STIF, des consignes collectives de stationnement vélos sécurisées et accessibles par le Passe Navigo seront expérimentées dans 16 premières gares franciliennes.

Cette opération engage la mise en œuvre du Schéma Directeur du Stationnement Vélos aux gares et stations d'Ile de France, élaboré en 2010 par le STIF pour développer les services d'intermodalité dans les gares franciliennes. L'objectif du STIF est de mettre en place, sur chaque gare, chaque nouvelle station de métro, tramway ou Tzen, un stationnement vélos de qualité, sécurisé et facilement identifiable, et ce indifféremment des opérateurs de transports qui exploitent les différents réseaux de transport en commun. L'ambition, inscrite dans le PDU d'Ile-de-France, est en effet d'offrir plus de 20 000 places sécurisées, correspondant à une multiplication par cinq du nombre de places vélos combinées avec l'offre de transports en commun.

Développé par le STIF et intégralement financé aux opérateurs de transports et aux collectivités locales, le projet « Véligo » met en place une offre de stationnement vélos sécurisé accessible par le Passe Navigo, sous forme de consignes collectives d'une capacité minimale de 30 places, facilement extensibles.



Les consignes « Véligo » seront équipées d'arceaux permettant d'accrocher le cadre et les roues des vélos, et seront entièrement sécurisées par vidéo. Accessibles avec un abonnement modique de 20 euros par an rechargeable sur le Passe Navigo (ou par une carte indépendante pour les non titulaires du Passe Navigo), ces consignes seront réservées exclusivement au stationnement des vélos, en priorité aux usagers des transports publics. Un dispositif d'information positionné à l'extérieur de chaque consigne accompagnera leur mise en service, afin de donner aux usagers tous les renseignements utiles sur le service offert.

16 premières gares franciliennes, exploitées par la SNCF, participent à l'expérimentation lancée par le STIF. Au total, 760 places de stationnement seront ainsi créées entre fin 2011 et le premier semestre 2012.

Pour les Yvelines, les gares suivantes sont équipées :

- Sartrouville : 56 places
- Saint Quentin en Yvelines : 56 places
- Rambouillet : 40 places

Le coût total de mise en place de ce dispositif sur les 16 premières gares s'élève à 1,63 millions d'euros pris en charge à 50% par le STIF et 50% par la Région Ile-de-France.

D'autres projets portés par des collectivités locales ou d'autres opérateurs de transport sont en cours de montage pour intégrer prochainement cette première phase expérimentale.

L'expérimentation sera évaluée par des enquêtes menées par le STIF auprès des voyageurs, et sera poursuivie à partir de fin 2012 par une phase de déploiement à plus grande échelle intégrant les enseignements de l'expérimentation.